



Ref : CA2018/48

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 JUN 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR
DU HANDICAP DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE (2018-2022)**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **08 juin 2018** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3,

Vu la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération du conseil d'administration du 06 avril 2018 portant approbation du projet de conventionnement avec le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ;

Entendu l'exposé de Mme Lafourcade, responsable du pôle Handicap de l'Université Bordeaux Montaigne,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE, à l'unanimité, le schéma directeur du handicap de l'Université Bordeaux Montaigne** (cf. 1 document joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 08 juin 2018.

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	16
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/06/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/06/2018